

Agriculture | Vendanges : le terroir de cognac sauve les meubles



Dans les Charentes, le top départ des vendanges a été donné le 11 septembre. Sans surprise, elles sont en avance. Selon le Bureau national de l'interprofession du cognac (BNIC), les bonnes conditions climatiques du printemps et de l'été ont mené à « une précocité de la vigne de plus d'une semaine par rapport à la moyenne sur les dix dernières années ». Le manque de pluviométrie, cumulé à la canicule, semble moins toucher le vignoble que les cultures.

« C'est très hétérogène selon les exploitations. Le manque de pluie a eu très peu de conséquence sur les vignes implantées depuis longtemps, car elles ont un système racinaire profond. Les jeunes parcelles ont souffert d'avantage. En revanche, on estime entre 5 à 16% de perte liée à l'échaudage, c'est-à-dire les parcelles où les raisins ont cramé sur pied par le soleil », analyse Anthony Brun, le président de l'Union Générale des Viticulteurs de l'AOC cognac (UGVC). Ce qui pourrait amener à un manque à gagner de 10 à 30% selon les exploitations.

Un potentiel de récolte autour de 128 hectolitres par hectare

Réajustant son business plan annuel, l'interprofession a fixé le rendement 2020 à 12,80 hectolitres/hectare d'alcool par exploitation. C'est un peu plus que le quota fixé en juin, qui affichait une baisse de 10% par rapport aux prévisions de l'automne dernier. Les premiers jours de vendanges laissent augurer un potentiel de récolte moyen situé autour de 128 hectolitres par hectare. Une bonne nouvelle quand on sait que la moyenne régionale, elle, devrait être de l'ordre de 108 hl/ha. Les objectifs de replantation ont également été revus à la baisse (-30%).

Entre le confinement et la sécheresse, la profession a préféré jouer la carte de la prudence. « Dès le confinement, on a fait des simulations pour voir comment le négoce pourrait évoluer. On avait intégré une baisse de 20% du marché, en fait on a été un tout petit peu pessimiste, on est à -15%. La reprise est un peu plus rapide qu'envisagée, mais on prévoit tout de même deux ans pour revenir au niveau de vente initial », explique Anthony Brun, le président de l'Union Générale des Viticulteurs pour l'AOC Cognac. « Notre objectif pour cette année est d'avoir de la remise en stock pour atteindre les objectifs affichés par nos négociants. Pour les viticulteurs qui seront un petit peu en dessous, il faudra aller chercher chez ceux qui sont un peu au-dessus », poursuit le viticulteur charentais. Le total régional du stock est établi à 63 000 hectolitres d'alcool pur, alors que le négoce avance un

besoin de 860 000 hectolitres pour 2020.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Florian Toumit
Publié sur aqui.fr le 17/09/2020

[Url de cet article](#)